



### 3 EXIGENCES D'ADHESION

#### MEMBRES À PART ENTIÈRE (inclus STAGIAIRES et DIPLÔMÉS)

Le statut de membre à part entière de l'IRAC est réservé aux personnes qui ont une formation définie en architecture. Les personnes admissibles au statut de membre à part entière sont :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) les architectes actifs ou retraités, de l'un des organismes provinciaux canadiens d'immatriculation en architecture;</li> <li>(ii) les détenteurs d'un certificat émis par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA);</li> <li>(iii) les diplômés du programme de formation Syllabus de l'IRAC qui ont obtenu la certification du CCCA;</li> <li>(iv) les diplômés d'un programme professionnel d'une école universitaire canadienne d'architecture, le ou avant le 30 juin 1995;</li> <li>(v) les diplômés d'un programme accrédité par le CCCA, après le 30 juin 1995;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>(vi) les diplômés d'une école d'architecture de l'étranger, à la discrétion du conseil d'administration. Pour être admis comme membres à part entière, ces candidats doivent soumettre :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>• une lettre d'appui d'un membre de l'IRAC;</li> <li>• une preuve de résidence au Canada;</li> <li>• un curriculum vitae confirmant leurs études et expériences;</li> <li>• un document confirmant qu'ils travaillent dans le secteur du design et de la construction;</li> <li>• une copie du diplôme ou du grade d'architecture obtenu d'un établissement d'enseignement de l'étranger;</li> </ul> </li> <li>(vii) sur recommandation du Directeur de programme, un professeur engagé par une école universitaire.</li> </ul> |
|--|--|

Je fais une demande d'adhésion pour le statut		Veuillez inclure les preuves d'admissibilité suivantes		Option de paiement	
<b>MEMBRE À PART ENTIÈRE</b>	<input type="checkbox"/> Architecte	Si votre nom apparaît sur le répertoire électronique de votre association ou ordre provincial ou territorial, aucune preuve d'admissibilité n'est requise. Si votre nom n'y est pas, veuillez inclure une copie de la lettre de l'association ou de l'ordre provincial ou territorial confirmant votre inscription.		<b>A*</b>	
	<input type="checkbox"/> Stagiaire	Si votre nom apparaît sur le répertoire électronique de votre association ou ordre provincial ou territorial, aucune preuve d'admissibilité n'est requise. Si votre nom n'y est pas, veuillez inclure une copie de la lettre de l'association ou de l'ordre provincial ou territorial confirmant votre inscription.		<b>B</b> ou <b>D</b> pour diplômés en 2022/23	
	<input type="checkbox"/> Enseignant, école d'architecture	Lettre de recommandation du Directeur de programme		<b>A</b>	
	<input type="checkbox"/> Diplômé d'un programme d'études professionnelles d'une école universitaire canadienne d'architecture	Copie de diplôme <b>ou</b> copie du certificat du CCCA (diplôme requis pour année gratuite d'adhésion)		<b>B</b> ou <b>D</b> pour diplômés en 2022/23	
	<input type="checkbox"/> Diplômé de l'étranger	Copie du certificat du CCCA <b>ou</b> voir le point (vi) ci-haut		<b>A</b>	
<b>ASSOCIÉ</b>	<input type="checkbox"/> Associé International	Une copie d'un permis d'exercice de l'architecture ou de l'équivalent émis par un organisme non canadien habilité à autoriser ses membres à exercer la profession d'architecte.		<b>C</b>	
	<input type="checkbox"/> Étudiant Associé	Une copie de la carte étudiante ou une confirmation d'inscription au programme de formation syllabus de l'IRAC.		<b>D</b>	

### 4 COTISATIONS DES MEMBRES

Option de paiement	Résidents de Alb., C.-B., Man., T.N.-O., Sask., Nunavut, Yn. Inklus la TPS (5%)	Résidents de Ont. Inklus la TPH (13%)	Résidents du Qc. Inklus la TPS (5%) et la TVQ (9.975%)	Résidents de N.-B., T.-N.-L., N.-É., Î.-P.-É. Inklus la TPH (15%)
<b>A</b> – Prix spécial pour première année d'adhésion seulement.	281,40 \$	302,84 \$	308,13 \$	308,20 \$
<b>A*</b> – Promotion pour l'inscription initiale seulement, valide pour la première année uniquement	105,00 \$	113,00 \$	114,97 \$	115,00 \$
<b>B</b> – Prix pour 5 premières années d'inscription pour les stagiaires, premières 3 années pour les diplômés	106,05 \$	114,13 \$	116,12 \$	116,15 \$
<b>C</b> – Prix spécial pour première année d'adhésion seulement.	235,20 \$	253,12 \$	257,54 \$	257,60 \$
<b>D</b>	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

### 5 MAGAZINE AZURE

Offre exclusive aux membres de l'IRAC : abonnez-vous pour un an au magazine AZURE en format imprimé pour seulement 25 \$!  
AZURE est une publication de grande qualité qui présente un point de vue canadien sur le milieu mondial de l'architecture et du design

- Oui, je désire m'abonner pour 1 an au coût de 25 \$ + taxes  
 Non, je ne désire pas m'abonner

### 6 MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement par :  Chèque  Visa  Master Card

Numéro de la carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Nom sur la carte \_\_\_\_\_ Code de sécurité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_